

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PAVILLON DE SERVICES AU PARC DES BRUMES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent en l'agrandissement, la mise aux normes et le réaménagement de certains espaces intérieurs et extérieurs du pavillon de services du parc des Brumes.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût de ces travaux est la suivante :

1° bâtiment :	230 000 \$
2° hall de jonction :	15 000 \$
3° terrasse et garde-corps :	15 000 \$
4° protection du toit :	3 000 \$
5° deuxième sortie :	6 000 \$
6° réseau informatique et téléphonie :	3 500 \$
7° contrôle d'accès :	2 500 \$
8° divers et imprévus :	35 102 \$
Sous-total :	310 102 \$

CHAPITRE II

PARC LOUIS-LATULIPPE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

3. Les travaux consistent au réaménagement du parc Louis-Latulippe, situé au 620, avenue Plante, en créant un lien avec le centre d'art La Chapelle et en y ajoutant une touche plus culturelle.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût total du projet est la suivante :

1° organisation du chantier :	10 000 \$
2° préparation de terrain :	25 000 \$
3° drainage :	45 000 \$
4° surface d'utilisation :	70 000 \$
5° aménagement urbain :	30 000 \$
6° mobilier urbain :	50 000 \$
7° aménagement paysager :	80 000 \$
8° allocation pour les modules de jeux :	70 000 \$
9° électricité :	80 000 \$
10° relocalisation de la roulotte incluant les branchements :	35 000 \$
11° oeuvres d'art :	20 000 \$
12° divers et imprévus :	55 050 \$
Sous-total :	570 050 \$

CHAPITRE III

DIVERS PARCS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les travaux consistent à poursuivre la réfection et l'aménagement de parcs et d'équipements récréatifs sur le territoire de l'arrondissement Les Rivières.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût de ces travaux est la suivante :

1° réfection d'équipements récréatifs, de parcs et d'aires de jeux suite à une surutilisation, à des bris majeurs et à du vandalisme :	50 000 \$
2° divers projets mineurs d'amélioration dans les équipements récréatifs et sur les aires de jeux :	10 000 \$
3° compléter l'implantation de jeux et de mobilier sur les parcs existants et combler le manque à gagner de certains projets :	20 000 \$
4° aménagement paysager et plantation dans différents parcs de l'arrondissement :	20 000 \$
Sous-total :	100 000 \$
TOTAL :	980 152 \$

Annexe préparée le 3 avril 2008 par :

Alexandre Philibert, conseiller
Division de la culture, des loisirs et
de la vie communautaire

Annexe approuvée le 3 avril 2008 par :

Denis Beauchemin, directeur
Division de la culture, des loisirs et
de la vie communautaire